

À SITUATION INSURRECTIONNELLE, PRIME EXCEPTIONNELLE

Le 03 décembre 2018

Après l'annonce du Président de la République de l'attribution d'une prime exceptionnelle pour nos collègues CRS engagés lors des manifestations des Gilets Jaunes,

SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE INSTAMMENT QUE CETTE PRIME, PARFAITEMENT LÉGITIME DANS CE CONTEXTE INSURRECTIONNEL, SOIT VERSÉE À TOUS LES POLICIERS ENGAGÉS LORS DES MANIFESTATIONS « GILETS JAUNES », SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET OUTRE-MER, QUEL QUE SOIT LEUR SERVICE D'APPARTENANCE, QUELLE QUE SOIT LEUR DIRECTION D'EMPLOI.

Le Bureau National